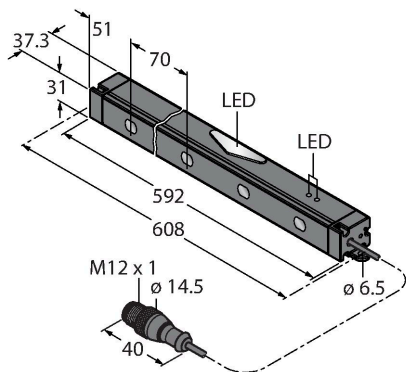


PVL500NQ

Pick-to-Light – Détecteur photoélectrique

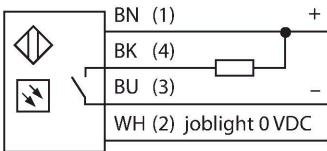
Barrière immatérielle de réflexion



Caractéristiques

- hauteur zone surveillée: 500mm
- système à 8 faisceaux
- portée jusqu'à 1,5m sur réflecteur
- Tension de service : 12...30 VDC
- Mode de protection : IP50
- câble, PVC, 2 m avec connecteur, M12 x 1, 4 pôles
- Ruban réflecteur (25 x 280 mm ou. 25 x 555 mm) inclus dans la livraison
- sortie digitale NPN

Schéma de raccordement



Données techniques

Type	PVL500NQ
N° d'identification	3032569
Données de signal et d'affichage	
Objectif d'application	Pick-to-Light
Fonction	Détecteur en mode rétro-réfléctif
Plage max.	1500 mm
Source de lumière	Rouge
Hauteur zone surveillée	500 mm
Nombre de faisceaux	8
Résolution optique	70 mm
Fonction des touches	Tâtant
Caractéristiques couleur 1	Vert, Allumée en continue
Caractéristiques couleur 2	Rouge, Clignotante
Données électriques	
Tension de service U_B	12...30 VDC
Courant de service nominal CC I_a	≤ 140 mA
Courant absorbé max. par couleur	220 mA
Fonction de sortie	contact N.O., NPN
Type d'entrée	minus-schaltend
Temps de réponse typique	< 2 ms
Données mécaniques	
Format	Rectangulaire, PVL
Dimensions	608 x 31 x 37.3 mm
Matériau de boîtier	métal, AL anodisé
Matériau de fenêtre	acrylique, clair

Principe de fonctionnement

Le PVD est un système d'aide au choix constitué d'un seul élément: l'émetteur et le récepteur sont logés dans le même boîtier. Applications typiques: contrôle d'assemblage, de composants et d'erreurs. Le PVD est un rideau émetteur-récepteur autonome à sortie transistor capable de fonctionner en mode diffus ou rétro-réfléctif. Le choix n'a pas besoin d'être configuré. Le réflecteur est installé face au capteur. Les caractéristiques d'auto-apprentissage ne nécessitent aucun réglage de l'utilisateur. Le voyant de demande est commandé à l'extérieur et s'allume vert pendant le signal activé. Le détecteur intégré indique l'opération. Une méprise est indiquée directement par le clignotement rouge du voyant de demande. Le terme lampe de travail fait référence à l'indication visuelle du contenant d'où une pièce doit par la suite être retirée. L'indication d'actionnement confirme le retrait par une couleur différente. L'indication de méprise s'allume si la lampe de travail n'est pas allumée et qu'une pièce a toutefois été saisie dans un contenant.

Dimensions	Type	N° d'identification	
	BRT-84X84A	3073690	réflecteur rectangulaire, 84 x 84 mm, facteur de réflexion 2, portée avec rideaux lumineux PVL 6 m